



La région FLARPI (les Hauts-de-France) rénove une maison à Boëseghem, village où a été condamnée la dernière sorcière des Flandres. Les adhérents, **pour lui rendre hommage, vont réaliser un tag à son effigie dans la maison AN.** Pour choisir le dessin, qui servira de modèle, un jeu concours est organisé pour les adhérents de la FFUTAN.

Voici l'histoire de Marie-Jeanne Harley

Marie-Jeanne Harley est née en 1680 à Steenbecq, village flamand. Son existence est jalonnée par la mort de ses proches. Son père décède le jour de sa naissance, puis sa mère meurt dévorée par un loup. La petite Marie-Jeanne est recueillie par le médecin du village. Ce dernier lui transmet son savoir et elle se révèle une élève brillante. Pour la protéger des villageois qui la considèrent déjà comme une sorcière, il ne la laisse pas beaucoup sortir. Un jour, l'adolescente se rend en cachette chez sa grand-mère. Après leur rencontre la vieille femme meurt lors d'un tremblement de terre. Puis c'est au tour d'un amoureux éconduit d'être assassiné par des soldats. La mauvaise réputation de Marie-Jeanne ne cesse de croître.

Amusée par les rumeurs qui courent à son sujet, Marie-Jeanne s'intéresse réellement à la sorcellerie et elle met au point d'efficaces remèdes. Mais ces rumeurs l'effrayent aussi, elle en fait des cauchemars. En rêve elle participe à des sabbats et rencontre des démons.

En grandissant elle devient de plus en plus belle et intelligente si bien que le médecin en tombe amoureux. Leur relation choque le village car ils ne sont pas mariés. Les villageois pensent que c'est le Diable qui lui a donné cette beauté et cette intelligence.

Un jour où elle est surprise par l'orage, elle se réfugie dans une maisonnette. Elle l'ignore en franchissant la porte mais ses deux oncles ivrognes y vivent. Leur rencontre se passe très mal, une bagarre éclate, les deux oncles s'entre-tuent. La peur des villageois vis à vis de celle qu'ils considèrent comme maléfique atteint son plus haut point et ils décident de la condamner.

Marie-Jeanne est arrêtée, envoyée à la prison d'Hazebrouck bien que le médecin clame son innocence. Malheureusement il ne trouve pas le moyen de la libérer. Elle sera brûlée à l'âge de 22 ans à Boëseghem.

D'après "Marie-Jeanne, Sorcière de Flandres", de Régis Macke.



Le règlement

Article 1 : Organisation

Les jeunes de l'UTAN région FLARPI (Hauts-de-France) organisent un jeu concours «tag Marie-Jeanne Harley». Les organisateurs sont Aurélie Bouzy, Hélène et Agnès Kwasigroch.

Article 2 : Participation

Ce jeu est ouvert à tous les adhérents AN de France. Il aura lieu du 1^{er} juin au 31 octobre 2017. Les dessins sont à envoyer du 1^{er} juin au 15 septembre.

Les organisateurs et les membres du Jury ne peuvent participer.

Article 3 : Modalités de participation

Envoyez par la poste, à l'adresse suivante :

Agnès Kwasigroch
14 rue Louis Christiaens
59000 Lille

Dans une enveloppe de format A4, un dessin où figure la sorcière, ayant les caractéristiques suivantes :

- Papier blanc de préférence épais (ex : 160 g/m²) format A4
- Dessiné en noir et blanc par vous-même à la main.

Sur un autre papier indiquez :

- Votre nom et prénom
- Votre section et région
- Votre adresse mail
- La mention signée et datée : «j'accepte le règlement »

Article 4 : Déroulement du concours

- Du 1^{er} juin au 15 septembre envoi des dessins par les adhérents.
- Le 1^{er} octobre 10 dessins seront présélectionnés par les membres organisateurs.
- Du 1^{er} au 15 octobre ces 10 dessins seront remis au jury qui les classera par ordre de préférence.
- Le résultat sera dévoilé le 31 octobre.

Article 5 : Droits d'auteur

L'auteur du dessin cède ses droits à la région FLARPI dans le cadre du concours.

Article 6 : Précision pour les mineurs

Si vous êtes mineur, merci de joindre une autorisation parentale portant la mention datée et signée « Je soussigné(e) (nom, prénom), accepte que mon enfant (nom, prénom) participe au jeu concours Marie-Jeanne Harley ».

Pour plus d'informations : annordado@laposte.net (objet : concours tag Marie-Jeanne Harley).

Nous attendons avec impatience tous vos dessins pour embellir notre maison AN de Boëseghem !

Merci pour votre participation.

Aurélie Bouzy, Hélène et Agnès Kwasigroch

Section de Lille